



Communiqué de presse – 9/7/2009

La FEB, Febelfin, CRiON et le CeFiP tiennent le pouls :

Des volumes de crédit normaux sont à la disposition des entreprises. Les entreprises estiment que les conditions de crédit ont encore été renforcées.

Chacun de leur côté, la Fédération des Entreprises de Belgique en collaboration avec CRiON (courtier spécialisé en assurances crédit), Febelfin (la fédération belge du secteur financier) et le CeFiP (le Centre de connaissances du financement des PME) ont sondé la situation actuelle en matière d'octroi de crédits aux entreprises belges. Bien que leurs enquêtes individuelles diffèrent sensiblement les unes des autres, ces organisations arrivent à quelques conclusions communes importantes. D'abord, les entreprises font savoir qu'elles reportent des investissements en raison de la crise. La demande de crédit est dès lors en recul par rapport au sondage effectué à la fin de l'année dernière. Des données relatives à l'offre, il appert clairement que des volumes de crédit normaux sont disponibles pour les entreprises, mais que la conjoncture pèse sur l'évaluation des dossiers de crédit. Ce dernier aspect ressort aussi clairement des enquêtes. Les entreprises estiment que les conditions d'octroi, tant pour les crédits existants que pour les nouveaux crédits, se sont encore durcies par rapport aux sondages réalisés depuis novembre 2008. En ce qui concerne les assurances crédit, enfin, les entreprises sentent que les limites baissent et que les primes ont augmenté. Un peu moins d'un tiers des répondants indiquent que l'introduction d'un système BELGACAP peut apporter une solution à ce niveau.

Amplification de l'impact de la crise économique-financière sur le chiffre d'affaires et l'emploi

Il ressort de l'enquête de la FEB et de CRiON que les entreprises sont aujourd'hui plus nombreuses qu'il y a six mois à s'attendre à ce que les conséquences de la crise économique-financière aient un impact négatif sur leur chiffre d'affaires et sur l'emploi. Alors qu'en novembre 2008, un peu moins de 78% des répondants indiquaient que la crise pesait sur les prévisions en matière de chiffre d'affaires, cette part est passée aujourd'hui à 80%. En outre, le nombre de répondants se disant tout à fait d'accord avec cette affirmation s'est sensiblement accru par rapport à novembre. En ce qui concerne l'emploi, 54% font savoir aujourd'hui que la crise aura des conséquences négatives pour l'emploi dans leur entreprise, alors qu'en novembre, c'était le cas pour 50% des entreprises. Mais pas moins de 75% des entreprises sont convaincues que la situation actuelle va encore perdurer un an.

Des volumes de crédit normaux disponibles

Selon les données de Febelfin, l'encours des crédits bancaires se situe à un niveau historique. Toutefois, il faut considérer ces données avec prudence. En effet, la conjoncture contraint les banquiers à faire preuve de circonspection dans l'évaluation des dossiers de crédit. Il importe de trouver, en concertation avec tous les secteurs, pouvoirs publics et entreprises, les bonnes réponses à ces défis conjoncturels.



Conditions d'octroi encore renforcées, selon les entreprises

L'enquête de la FEB et de CRiON révèle que 28% des entreprises estiment que les conditions pour les crédits existants se sont durcies. En novembre 2008, il ne s'agissait que de 15%. Interrogées sur les conditions d'octroi des nouveaux crédits, 48% d'entre elles déclarent que des garanties financières plus nombreuses ou plus strictes sont demandées pour les nouveaux crédits qu'avant l'éclatement de la crise. Il y a six mois, 39% des répondants partageaient cet avis.

Le baromètre du CeFiP (≤ 10 travailleurs) confirme aussi ces résultats. En juillet, l'indice pour la Belgique atteint à peine 79,7 points, contre 91,6 points en novembre 2008. Le paramètre Prix-Garanties-Informations (5 des 11 questions du baromètre) demeure négatif. Les répondants trouvent que le coût tant des crédits d'investissement que des crédits de caisse est élevé. Selon eux, les demandes de garanties de la part des banques augmentent au fil des mois, si bien que le paramètre continue de baisser. Les banques continuent à réclamer beaucoup d'informations, ce qui influence négativement la perception des entrepreneurs.

Recommandations

Sur la base de ces résultats, tous les partenaires concernés souhaitent formuler un certain nombre de recommandations devant permettre aux entreprises d'optimiser leur situation en matière de crédit :

- Il est conseillé aux entreprises d'optimiser leur gestion des stocks ainsi que leurs délais de production. 60% des répondants ont diminué leurs stocks pour optimiser leurs besoins de financement.
- En ces temps difficiles, il n'est pas un luxe superflu d'investir dans une gestion forte des crédits (le baromètre du crédit met en évidence un repli inquiétant) et dans les assurances crédit (www.criion.be).
- Il est important que les deux parties sachent exactement à quoi s'en tenir. Tant le preneur de crédit/entrepreneur que le donneur de crédit doivent veiller à la transparence et à la correction des informations qu'ils se communiquent (voir www.febelfin.be).
- Les entrepreneurs qui connaissent des problèmes de financement peuvent s'adresser au médiateur fédéral du crédit pour obtenir assistance et conseils (www.mediateurducredit.be).
- Les entreprises doivent retrouver facilement toutes les mesures de soutien mises à leur disposition. Un aperçu complet des mesures publiques est disponible sur www.cefip.be, "La crise financière : quelles conséquences pour les PME ?".
- En ce qui concerne les assurances crédit, le système BELGACAP doit d'urgence être introduit en vue d'offrir une couverture publique complémentaire pour les limites qui ont été abaissées.

Pour plus d'information:

Elin De Vits (FEB) – 02 5150877 - Marina De Moerlooze (Febelfin) – 0495 596999
Patrick De Bleser (CRiON) – 0476 395465 - Kristien Van Sweevelt (CeFiP) - 02 2108796